

Conseil exécutif de l'ACEP
Compte rendu de la réunion du 26 mai 2010
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h 45

Présences : C. Poirier (présidence), J.-L. Bourdages, S. Chatterton, I. Dawson, R. Duranceau, C. Lakaski, D. Londynski, S. Maguire, S. Mullen, J. Pentick, G. Phillips, A. Picotte, S. Spak, L. Whitmore, M. Zinck, C. Danik, D. Martin.

Absences justifiées : G. Thibault-Gosselin, R. Zwicker, J. Ouellette

1. Points aux fins d'approbation

1 a) Ordre du jour

S. Maguire demande que la question des négociations avec le SEA soit un point permanent de la rubrique Comités jusqu'à la fin des négociations.

Résolution : Il est proposé par S. Chatterton et appuyé par R. Duranceau d'adopter l'ordre du jour.

Pour = 14, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

1 b) Compte rendu du huis clos du 28 avril 2010 (Huis clos)

Point reporté.

1 c) Compte rendu du 28 avril 2010

Point reporté.

1 d) Approbation du Comité de candidatures et de résolutions

Résolution : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par R. Duranceau d'approuver la nomination de J. Porter de Santé Canada comme membre du Comité des candidatures et des résolutions. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 e) Vice-président EC/BdP

Résolution : S. Spak, appuyé par S. Chatterton, propose la candidature de M. Zinck au poste de vice-président EC/BdP.

M. Zinck remercie d'être mis en candidature, mais décline.

En conséquence, R. Zwicker est élu par acclamation vice-président EC/BdP jusqu'à la fin du mandat.

Suivi : Il est demandé qu'un appel en vue de pourvoir aux sièges vacants d'administrateurs EC soit affiché sur le site Web et soit également envoyé par voie électronique au Conseil des dirigeants de sections locales.

1 f) Recommandation de modifier l'article 34 des Statuts

Résolution : Il est proposé par M. Zinck et appuyé par A. Picotte d'approuver les modifications à l'article 34 des Statuts.

Pour = 14, contre = 1, abstention = 0. **Résolution adoptée.**

2. Rapports

2. a) Rapport du président

J'ai été très occupé ces trois dernières semaines. J'ai assisté à des AGA régionales. J'ai aussi participé par téléconférence aux réunions des comités de l'ACEP pendant que j'étais à l'extérieur de la ville.

Il a été mentionné dans plusieurs AGA régionales que la formation des délégués syndicaux devrait être donnée dans les régions. Le CEN de même que la direction devraient y réfléchir.

J'ai aussi commencé à préparer les membres à une hausse des cotisations et jusqu'à maintenant cela a été bien reçu.

Le colloque du CNM aura lieu à Victoria cette année et je demande que deux volontaires y assistent. Il aura lieu dans la semaine du 27 septembre. Je demanderais aussi que deux suppléants soient désignés par la même occasion.

Suivi : J'enverrai un courriel de rappel pour des volontaires et des suppléants.

Je vous donnerai maintenant les résultats du vote sur le budget, à la demande de D. Londynski.

2 b) Rapport des services professionnels

Contestation fondée sur la Charte

Nous sommes à finaliser le rapport et nous le présenterons en Cour en septembre.

Charge de travail aux sous-comités

Je fournis actuellement le soutien à 11 comités et assume l'intérim du directeur des relations de travail pendant l'absence de J. Ouellette.

3. Suivis

3 a) Comité d'enquête (Huis clos)

3 b) Tutelle de la section locale 503 (Huis clos)

3 c) Projet de résolution demandant que le bureau national de l'ACEP fournisse des informations statistiques de base au CEN et aux sections locales de l'ACEP (D. Londynski)

Résolution présentée au Conseil exécutif national (CEN) de l'ACEP demandant que le Bureau national de l'ACEP fournisse, au moins trimestriellement, des informations statistiques de base sur les griefs au CEN et aux sections locales de l'ACEP

Attendu que le Bureau national de l'ACEP a reçu dans le passé de nombreuses demandes de membres du CEN et de sections locales de l'ACEP de fournir des informations statistiques de base sur les griefs qui ont été et sont traités par le Bureau national de l'ACEP.

Attendu que les membres du CEN et les sections locales de l'ACEP n'ont pas réussi à obtenir ces informations.

Attendu que les informations statistiques de base que les membres du CEN et les sections locales de l'ACEP cherchent à obtenir sont de caractère général et non confidentiel, à savoir :

Données récapitulatives

1. Nombre de griefs par type (ex., obligation d'adaptation, harcèlement), pour l'ACEP globalement et par sections locales de l'ACEP.
2. État des griefs (ex., terminés avec ou sans succès, en suspens, devant la CRTFP, etc.)
3. Temps depuis le dépôt et d'ici l'aboutissement.
4. Satisfaction du plaignant.

Données détaillées

5. Pour les sections locales de l'ACEP, une liste détaillée de tous les griefs avec les données ci-dessus (1 à 3).
6. Étant donné que certaines sections locales ont un grand nombre possible de membres, une répartition par direction générale doit être fournie.

Attendu que le CEN de l'ACEP considère comme normal et conforme à son obligation fiduciaire de pouvoir obtenir et examiner de façon régulière des informations statistiques de base sur les griefs traités par l'ACEP.

Attendu que le CEN de l'ACEP considère comme important que les sections locales puissent obtenir de façon régulière des informations statistiques de base sur les griefs afin d'orienter de façon appropriée leurs activités.

Il est résolu que le CEN de l'ACEP exige que le Bureau national de l'ACEP fournisse, au moins trimestriellement et à compter du 1^{er} juin 2010, des informations statistiques de base, suivant les indications ci-dessus, aux membres du CEN et aux sections locales de l'ACEP.

Résolution : Il est proposé par D. Londynski et appuyé par S. Maguire d'approuver le projet de résolution.

Une discussion a lieu sur la question de la confidentialité et de la protection des renseignements personnels des membres.

Résolution : Il est proposé par S. Maguire et appuyé par S. Chatterton d'apporter les amendements suivants :

Il est résolu que le CEN de l'ACEP exige que le Bureau national de l'ACEP fournisse, au moins trimestriellement et à compter du 1^{er} juin 2010, ~~des les~~ informations statistiques de base ~~qui suivent, suivant les indications ci-dessus,~~ aux membres du CEN ~~et aux sections locales~~ de l'ACEP.

1. Nombre de griefs par type (ex., obligation d'adaptation, harcèlement), pour l'ACEP globalement et par sections locales de l'ACEP.
2. État des griefs (ex., terminés avec ou sans succès, en suspens, devant la CRTFP, etc.)

D. Londynski demande qu'au moins les éléments 1 et 2 soient fournis aux sections locales.

Le débat reprend sur la question de la confidentialité et de la protection des renseignements personnels des membres.

C. Poirier propose que l'élément 1 ci-dessus soit modifié en y enlevant les mots « et par sections locales de l'ACEP », ce qui est accepté comme amendement à l'amiable.

Vote sur la résolution amendée

Pour = 13, contre = 1, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

4. Questions de fond aux fins de discussion

4 a) Invitations faites à D. Londynski d'organiser une rencontre avec lui

C. Poirier mentionne qu'il y a des règles à suivre aux termes des Statuts et des Règlements de l'Association.

C. Poirier a demandé à rencontrer la section locale 514 à plusieurs occasions sans succès.

D. Londynski explique que la majorité des membres de la section locale n'étaient pas disponibles et que la section locale est en train de régler sa vision de ce que devrait être la section locale. Il affirme qu'il n'a aucun intérêt à rencontrer le président seul. Il ajoute que le président ne devrait pas lui imposer des dates.

Il est mentionné que ceci n'est pas le type de question à discuter aux réunions du CEN.

5. Comités

5 a) Comité des finances

Le budget devra être approuvé à la réunion de juin. Il sera envoyé d'avance afin qu'il puisse être examiné avant la réunion.

D. Londynski demande une mise à jour sur la résolution présentée par la section locale 514 au sujet des installations.

C. Poirier signale qu'un rapport énonçant les diverses options sera soumis à l'étude du CEN en septembre. Il rappelle au CEN qu'il a déposé un calendrier concernant les installations du bureau national il y a environ six mois.

5 b) Comité de sensibilisation et de mobilisation

R. Duranceau dépose un plan budgétaire à titre d'information.

5 c) Comité des Statuts et des Règlements

M. Zinck fait le point sur le travail en cours du comité et distribue une Politique sur le salaire et les avantages sociaux du président et une Politique sur la résidence secondaire et les déplacements du président en prévision de la réunion de juin du CEN.

Il avise le CEN que le travail est en cours sur le règlement sur le vote électronique et que le comité fera le point périodiquement.

5 d) Comité des communications

Pas de rapport ce mois-ci.

6) Levée de la séance

Résolution : Il est proposé par L. Whitmore, et appuyé par R. Duranceau de lever la séance à 20 h 57. **Résolution adoptée.**